

CH II: Problème de Cauchy Abstrait

II-1 Problème de Cauchy homogène:

Soit X un espace de Banach et soit A un opérateur linéaire défini de $D(A) \subset X$ dans X .

Pour $x \in X$ donné le problème de Cauchy abstrait pour A avec la condition initiale x consiste à chercher une solution $u(t)$ pour le problème de Cauchy suivant

$$\begin{cases} \frac{du(t)}{dt} = Au(t), & t > 0 \\ u(0) = x \end{cases} \quad (1-1)$$

où on entend par solution une fonction $u(t)$ à valeurs dans X telle que $u(t)$ est continue pour $t \geq 0$, continûment différentiable et

$u(t) \in D(A)$ pour $t > 0$ et que $u(t)$ satisfait (1-1). Notons que puisque $u(t) \in D(A)$ pour $t > 0$ et u est continue au point $t = 0$, (1-1) ne peut avoir de solution pour $x \notin \overline{D(A)}$.

D'après les résultats du chapitre I (précédent) il est clair que si A est le générateur infinitésimal d'un C_0 -semi-groupe $T(t)$, le problème de Cauchy abstrait pour A admet une solution, à savoir $u(t) = T(t)x$ pour tout $x \in D(A)$ (théorème I-4). Il n'est pas assez difficile de voir que pour $x \in D(A)$, $u(t) = T(t)x$ est la seule solution du problème (1-1).

Réellement, l'unicité de la solution pour le problème de Cauchy (1-1) peut être garantie par des conditions beaucoup plus faibles comme nous le verrons par la suite.

Donnons d'abord un lemme qu'on utilisera par la suite.

Lemme II-1:

Soit $U(t)$ une fonction à valeurs dans X continue sur $[0, T]$. Si

$$\left\| \int_0^T e^{u_n s} U(s) ds \right\| \leq M \quad \text{pour } n=1, 2, \dots \quad (1-2)$$

alors $U(t) = 0$ sur $[0, T]$.

Théorème II-1:

Soit A un opérateur linéaire à domaine dense. Si $R(\lambda, A)$ existe pour tout réel

$$\lambda \geq \lambda_0 \quad \text{et} \quad \lim_{\lambda \rightarrow +\infty} \lambda^{-1} \log \|R(\lambda, A)\| \leq 0 \quad (1-3)$$

Alors le problème de Cauchy (1-1) admet au plus une seule solution pour tout $x \in X$.

Preuve:

Notons d'abord que $u(t)$ est une solution de (1-1) si et seulement si $e^{\alpha t} u(t)$ est une solution du problème de Cauchy

$$\frac{dU}{dt} = (A + \alpha I)U, \quad U(0) = x$$

C'est-à-dire on peut toujours translater A par une constante multipliée par l'identité et supposer que $R(\lambda; A)$ existe pour tout réel λ , $\lambda \geq 0$ et que (1-3) est satisfaite.

Soit $u(t)$ une solution de (1-1) qui satisfait $u(0) = 0$. On démontre que $u(t) = 0$.

Considérons la fonction $t \mapsto R(\lambda; A)u(t)$ pour $\lambda > 0$ puisque $u(t)$ est solution de (1-1) alors!

$$\frac{d}{dt} R(\lambda; A)u(t) = R(\lambda; A)Au(t) \\ = \lambda R(\lambda; A)u(t) - u(t).$$

le

$$R(\lambda; A)u(t) = - \int_0^t e^{\lambda(t-\tau)} u(\tau) d\tau \quad (1-4)$$

Donc de (1-3) on peut facilement voir
que pour $\sigma > 0$

$$\lim_{\lambda \rightarrow +\infty} e^{-\sigma\lambda} \|R(\lambda; A)\| = 0$$

donc il s'ensuit de (1-4) que

$$\lim_{\lambda \rightarrow +\infty} \int_0^{t-\sigma} e^{\lambda(t-\sigma-\tau)} u(\tau) d\tau = 0 \quad (1-5)$$

Alors d'après le Lemme II-1 on déduit que

$$U(\tau) = 0 \quad \text{pour } 0 \leq \tau \leq t - \tau$$

et puisque t et τ sont arbitraires alors

$$U(t) = 0 \quad \text{pour } t \geq 0.$$

Du théorème précédent il s'ensuit que pour obtenir l'unicité de la solution, du problème de Cauchy (1-1) il n'est pas nécessaire de supposer que A est un générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe ou ce qui est équivalent à ce que pour un certain $w \in \mathbb{R}$, $f(A) \supset]w, +\infty[$

et $\|(1-w)^n R(\lambda, A)^n\| \leq M$ pour $\lambda > w$, ce qui

est beaucoup moins suffisant pour l'unicité.
De même pour l'existence de la solution
de (1-1) il n'est pas nécessaire de
supposer que A est aussi le générateur
infinitésimal d'un C_0 semi-groupe. En
choisissant l'ensemble D des conditions
initiales, la solution de (1-1) peut
exister sous des hypothèses beaucoup
plus faibles. Cependant pour obtenir
l'existence et l'unicité pour tout $x \in D(A)$
comme étant une solution différentiable
sur $[0, +\infty[$. on doit supposer que A
est le générateur infinitésimal d'un
 C_0 semi-groupe. Ce qui est donné
dans le théorème suivant.

Théorème II-2:

Soit A un opérateur linéaire, à domaine dense tq $\mathcal{D}(A) \neq \emptyset$. Le problème de Cauchy (1-1) admet une unique solution $u(t)$, continûment différentiable sur $[0, +\infty[$, pour toute condition initiale $x \in \mathcal{D}(A)$ si et seulement si A est le générateur infinitésimal d'un \mathcal{C}_0 semi-groupe $T(t)$.

Dans le théorème suivant on va donner un résultat d'existence et d'unicité pour le problème de Cauchy (1-1) où la condition initiale $x \in X$.

Théorème II-3 :

Si A est le générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe différentiable alors pour tout $x \in X$ le problème de Cauchy (1-1) avec la condition initiale $x \in X$ admet une unique solution.

Preuve :

L'unicité de la solution découle du théorème II-1. Si $x \in D(A)$.

L'existence découle du théorème II-2 (précédent). Si $x \in X$ alors de la différentiabilité de $T(t)x$ il s'ensuit que pour tout $x \in X$

$$\frac{d}{dt}(T(t)x) = AT(t)x \text{ pour } t > 0$$

et $AT(t)x$ continue pour $t > 0$ et donc $T(t)x$ est la solution du problème de Cauchy (1-1).

Si A est le générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe qui n'est pas différentiable, en général $x \notin D(A)$, le problème de Cauchy (1-1) n'a pas de solution. La fonction $t \mapsto T(t)x$ est alors une solution "généralisée" du problème (1-1) qu'on appelle aussi solution faible. Il existe différentes façons de définir la solution "généralisée" du problème (1-1); mais toutes les définitions ont un rapport direct avec $T(t)x$. L'une des définitions de la solution généralisée est donnée comme suit:

Une fonction continue sur $[0, +\infty[$ est une solution généralisée de (1-1)

Si il existe $x_n \in D(A)$ tq $x_n \rightarrow u(0)$, $n \rightarrow +\infty$ et $T(t)x_n \rightarrow u(t)$ uniformément sur tout intervalle borné. Il est évident que cette définition de la solution "généralisée" est indépendante du choix de la suite $\{x_n\}$, cette solution généralisée est unique et que si $u(0) \in D(A)$, $u(t)$ est la solution du problème (1-1). Il est clair que pour cette définition de la solution "généralisée" le problème (1-1) admet une solution généralisée pour tout $x \in X$ et que cette solution généralisée est $T(t)x$.

II-2. Problème de Cauchy non homogène:

Considérons le problème de Cauchy non homogène suivant:

$$\begin{cases} \frac{du(t)}{dt} = Au(t) + f(t), & t > 0 \\ u(0) = x \end{cases} \quad (2-1)$$

où $f: [0, T[\rightarrow X$.

Dans toute la suite on suppose que A est le générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe $T(t)$ et que le problème homogène correspondant ($f=0$) admet une unique solution pour toute condition initiale $x \in D(A)$.

admet une unique solution pour toute condition initiale $x \in D(A)$.

Définition II-1:

Une fonction $u: [0, T[\rightarrow X$ est une solution (classique) du problème (2-1) sur $[0, T[$ si u est continue sur $[0, T[$, continûment différentiable sur $]0, T[$, $u(t) \in D(A)$ pour $0 < t < T$ et (2-1) est satisfait sur $[0, T[$.

Soit $T(t)$ le C_0 semi-groupe généré par A et soit u la solution de (2-1). Alors la fonction $g(\lambda) = T(t-\lambda)u(\lambda)$, qui est à valeurs dans X , est différentiable pour $0 < \lambda < t$ et

$$\begin{aligned} \frac{d}{d\lambda} g &= -A T(t-\lambda)u(\lambda) + T(t-\lambda)u'(\lambda) \\ &= -A T(t-\lambda)u(\lambda) + T(t-\lambda)Au(\lambda) + T(t-\lambda)f(\lambda) \\ &= T(t-\lambda)f(\lambda) \end{aligned} \quad (2-2)$$

Si $f \in L^1(0, T; X)$ alors $T(t-s)f(s)$ est intégrable et si on intègre (2-2) de 0 à t on aura:

$$U(t) = T(t)x + \int_0^t T(t-s)f(s) ds \quad (2-3)$$

Par conséquent on a:
Corollaire II-1'

Si $f \in L^1(0, T; X)$ alors pour tout $x \in X$ le problème de Cauchy (2-1) non homogène admet au plus une solution. Si il admet une solution elle est donnée par (2-3).

Pour tout $f \in L^1(0, T; X)$ le second membre de (2-3) est une fonction continue sur $[0, T]$, il est naturel de la considérer comme une solution généralisée du prob (2-1) même si elle n'est pas différentiable et ne satisfait pas l'équation au sens strict de la déf II-1

Après on peut donner la définition suivante:

Définition II-2:

Soit A le générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe $T(t)$. Soit $x \in X$ et $f \in L^1(0, T; X)$.
La fonction $u \in C([0, T]; X)$ donnée par

$$u(t) = T(t)x + \int_0^t T(t-s)f(s)ds \quad 0 \leq t \leq T$$

est appelée solution généralisée du problème de Cauchy (2-1) sur $[0, T]$

La définition de la solution généralisée du problème non homogène (2-1) coïncide

avec la définition $T(t)x$, lorsque $f=0$,
c'est la solution généralisée du problème homogène correspondant. Donc il est clair que toute solution généralisée peut ne pas être solution (classique) même si $f \equiv 0$.

Pour $f \in L^1(0, T; X)$ le problème de Cauchy non homogène (2-1) admet, d'après la définition II-2 une unique solution généralisée. Dans ce qui suit on va imposer plus de conditions sur $f(t)$ et prendre $x \in D(A)$ et on arrive à montrer que la solution généralisée deviendra alors la solution classique du problème non homogène (2-1).

Remarque II-1

On peut facilement voir que la continuité de f n'est pas, en général, suffisante pour assurer l'existence de la solution de (2-1) pour $x \in D(A)$. En effet soit A le générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe $T(t)$ et soit $x \in X$ tq $T(t)x \notin D(A)$, $\forall t > 0$, soit $f(t) = T(t)x$ alors $f(t)$ est continue pour $t \geq 0$, on noteras le problème de Cauchy suivant.

$$\begin{cases} \frac{du(t)}{dt} = Au(t) + T(t)x \\ u(0) = 0 \end{cases} \quad (2-4)$$

on peut voir facilement que le problème (2-4) n'a pas de solution même que $u(0) = 0 \in D(A)$. En effet, la solution généralisée de (2-4) est

$$u(t) = \int_0^t T(t-s)T(s)x \, ds = tT(t)x$$

mais $tT(t)x$ ne peut être différentiable pour $t > 0$ et par suite ne peut être la solution de (2-4).

Pour pouvoir démontrer l'existence de la solution du problème de Cauchy (2-1) on doit imposer à f d'autres conditions plus que la continuité.

Théorème II-4:

Soit A le générateur infinitésimal d'un C^0 semi-groupe $T(t)$. Soit $f \in L^1(0, T; X)$ une fonction continue sur $]0, T[$ et soit

$$U(t) = \int_0^t T(t-s) f(s) ds \quad 0 \leq t \leq T \quad (2-5)$$

Le problème de Cauchy non homogène (2-1) admet une solution u sur $[0, T[$ pour tout $x \in D(A)$ si l'une des deux conditions est satisfaite:

- (i) $U(t)$ est continûment différentiable sur $]0, T[$.
- (ii) $U(t) \in D(A)$ pour $0 < t < T$ et $AU(t)$ est continue sur $]0, T[$.

Si (2-1) admet une solution u sur $[0, T[$ pour ^{un} $x \in D(A)$ alors U satisfait les deux conditions (i) et (ii) en même temps.

Preuve:

Si le problème de Cauchy (2-1) admet une solution u pour $x \in D(A)$ alors cette solution est donnée par (2-3) et par conséquent $v(t) = u(t) - T(t)x$ est différentiable pour $t > 0$, comme somme de deux fonctions différentiables et on a

$v'(t) = u'(t) - T(t)Ax$ qui est aussi une fonction continue sur $]0, T[$ et donc (i) est satisfaite. De même si $x \in D(A)$

$T(t)x \in D(A)$ pour $t \geq 0$ et donc

$v(t) = u(t) - T(t)x \in D(A)$ pour $t > 0$

et $Av(t) = Au(t) - AT(t)x$

$$= u'(t) - f(t) - T(t)Ax$$

qui est une fonction continue sur $]0, T[$ et donc (ii) est aussi satisfaite.

D'autre part il est facile de vérifier que pour $h > 0$

$$\frac{T(h) - I u(t)}{h} = \frac{u(t+h) - u(t)}{h} - \frac{1}{h} \int_t^{t+h} \pi(t+h-s) f(s) ds \quad (2-6)$$

De la continuité de f , il est clair que le second terme du second membre de (2-6) tend vers $f(t)$ lorsque $h \rightarrow 0$.

Donc si $u(t)$ est continûment différentiable sur $]0, T[$ alors de (2-6) il s'ensuit que

$$u(t) \in D(A) \text{ pour } 0 < t < T \text{ et } Au(t) = u'(t) - f(t)$$

Puisque $u(0) = 0$ alors $u(t) = T/t x + u(t)$ est la solution du problème de Cauchy (2-1) pour $x \in D(A)$. Si $u(t) \in D(A)$ de la relation (2-6) on peut déduire que $u(t)$ est dérivable à droite en t et que la dérivation à droite $D^+u(t)$ de u satisfait la relation suivante:

$D^+ v(t) = Av(t) + f(t)$ donc $D^+ v(t)$ serait
 une fonction continue alors $v(t)$ est
 continûment différentiable et $v'(t) = Av(t) + f(t)$
 et puisque aussi $v(0) = 0$ alors on en
 déduit que $u(t) = T(t)x + v(t)$ est la
 solution du problème de Cauchy (2-1)
 pour $x \in D(A)$, ce qui termine la
 démonstration.

Corollaire II-21

Soit A le générateur infinitésimal d'un
 C^0 semi-groupe $T(t)$. Si $f(s)$ est continûment
 différentiable sur $[0, T]$ alors le problème
 de Cauchy (2-1) admet une solution
 u sur $[0, T[$ pour tout $x \in D(A)$.

Preuve:

On a

$$v(t) = \int_0^t T(t-s) f(s) ds = \int_0^t T(s) f(t-s) ds \quad (2-7)$$

Il est clair de (2-7) que $v(t)$ est différentiable pour $t > 0$ et que sa dérivée est donnée par:

$$\begin{aligned} v'(t) &= T(t)f(0) + \int_0^t T(t-s) f'(t-s) ds \\ &= T(t)f(0) + \int_0^t T(t-s) f'(s) ds \end{aligned}$$

donc $v'(t)$ est continue sur $]0, T[$ et le résultat se déduit du théorème précédent ie Théorème II-4 (i)

Corollaire II-3:

Soit A le générateur infinitésimal d'un C^∞ semi-groupe $T(t)$. Soit $f \in L^2(0, T; X)$ une fonction continue sur $]0, T[$. Si $f(s) \in D(A)$ pour $0 < s < T$ et $Af(s) \in L^2(0, T; X)$ alors pour tout $x \in D(A)$ le problème de Cauchy (2-1) admet une solution sur $[0, T[$

Preuve:

Des hypothèses on a pour $s > 0$

$T(t-s)f(s) \in D(A)$ et que

$AT(t-s)f(s) = T(t-s)Af(s)$ est intégrable

Donc pour $u(t)$, définie par (2-5),
satisfait à $u(t) \in D(A)$ pour $t > 0$

et

$$Au(t) = A \int_0^t T(t-s)f(s)ds = \int_0^t T(t-s)Af(s)ds$$

est continue et donc le résultat
du corollaire se déduit directement
du théorème II-4 (ii).

Théorème II-5)

Soit $f \in L^1(0, T; X)$ si u est la solution
généralisée de (2-1) sur $[0, T]$ alors
pour tout $T' < T$, u est limite uniforme
sur $[0, T']$ des solutions de (2-1).

Preuve

Supposons que $\|T(t)\| \leq M e^{\omega t}$. Soit $x_n \in D(A)$

tel que $x_n \rightarrow x$ et soit aussi $f_n \in C^1([0, T], X)$.

tel que $f_n \rightarrow f$ dans $L^2(0, T; X)$. alors

du corollaire II-2 on peut déduire facilement que pour tout $n \geq 1$ le problème de Cauchy

$$\begin{cases} \frac{du_n}{dt} = Au_n(t) + f_n(t) \\ u_n(0) = x_n \end{cases} \quad (2-8)$$

admet une solution $u_n(t)$ sur $[0, T[$.

qui satisfait

$$u_n(t) = T(t)x_n + \int_0^t T(t-s)f_n(s)ds$$

Si u est la solution généralisée de (2-1) sur $[0, T]$ alors

$$\begin{aligned} \|u_n(t) - u(t)\| &\leq M e^{\omega t} \|x_n - x\| + \int_0^t M e^{\omega(t-s)} \|f_n(s) - f(s)\| ds \\ &\leq M e^{\omega T} \left(\|x_n - x\| + \int_0^T \|f_n(s) - f(s)\| ds \right) \end{aligned} \quad (2-9)$$

Alors le resultat s'ensuit directement de la relation (2-9).

Donnons maintenant une autre notion de la solution du problème de Cauchy (2-1) qui est la notion de la solution forte.

Définition II-3:

Une fonction u qui est presque partout différentiable sur $[0, T]$ tq $u' \in L^1(0, T; X)$ est appelée solution forte du problème de Cauchy (2-1) si $u(0) = x$ et

$$u'(t) = Au(t) + f(t) \text{ p.p sur } [0, T]$$

notons que si $nA = 0$ et $f \in L^1(0, T; X)$ le problème de Cauchy (2-1) n'admet pas en général une solution à moins que f soit continue. Cependant il admet toujours une solution forte donnée par

$$u(t) = u(0) + \int_0^t f(s) ds.$$

Il est facile de voir que si u est
 solution forte de (2-1) et $f \in C^1(0, \delta; \mathbb{R})$
 alors u sera donnée par la relation
 (2-3) et donc c'est la solution généralisée
 et par suite c'est l'unique solution
 forte du problème de Cauchy (2-1).
 La question la plus naturelle qu'on doit
 se poser c'est pour quelles conditions
 la solution généralisée sera-t-elle
 solution forte du problème de
 Cauchy (2-1). Il n'est pas difficile
 de voir qu'essentiellement la démonstration
 du théorème suivant ne diffère pas
 de celle donnée pour le théorème II-4.

Théorème II-6:

Soit A le générateur infinitésimal d'un C^0 semi-groupe $T(t)$. Soit $f \in L^1(0, T, X)$ et soit:

$$U(t) = \int_0^t T(t-s) f(s) ds \quad 0 \leq t \leq T$$

Le problème de Cauchy (2-1) admet une solution forte u sur $[0, T]$ pour tout $x \in D(A)$ si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite:

- (i) $U(t)$ est différentiable pp sur $[0, T]$ et $U'(t) \in L^1(0, T; X)$
- (ii) $U(t) \in D(A)$ pp sur $[0, T]$ et $AU(t) \in L^1(0, T; X)$

Si le problème de Cauchy (2-1) admet une solution forte u sur $[0, T]$ pour $\forall x \in D(A)$ alors u satisfait (i) et (ii).

Comme conséquence du théorème II-6 on a:
Corollaire II-41

Soit A le générateur infinitésimal d'un C^0 semi-groupe $T(t)$. Si f est différentiable pp sur $[0, T]$ et $f' \in L^1(0, T; X)$ alors pour tout $x \in D(A)$ le problème de Cauchy (2-1) admet une unique solution forte sur $[0, T]$.

En général si f est lipschitzienne sur $[0, T]$ c'est pas suffisant pour assurer l'existence de la solution forte.

Cependant, si X est réflexif et f lipschitzienne sur $[0, T]$ i.e.

$$\|f(t_1) - f(t_2)\| \leq C |t_1 - t_2| \quad / \quad \forall t_1, t_2 \in [0, T]$$

alors on peut montrer que f est différentiable presque partout et que $f' \in L^1(0, T; X)$.

Donc du corollaire II-4 on déduit:
corollaire II-5

Soit X un espace de Banach réflexif et soit A le générateur infinitésimal d'un C_0 semi-groupe $T(t)$. Si f est lipschitzienne sur $[0, T]$ alors pour tout $x \in D(A)$ le problème de Cauchy (2-1) admet une unique solution u sur $[0, T]$ donnée par

$$u(t) = T(t)x + \int_0^t T(t-s)f(s) ds$$

Preuve

D'après les remarques précédentes le problème de Cauchy (2-1) admet une solution forte et donc d'après le théorème II-6, $u(t)$, donnée par la relation (2-5), est presque partout

dérivable et on a:

$$\begin{aligned} \psi(t) &= T(t) f(0) + \int_0^t T(t-s) f(s) ds \\ &= g(t) \end{aligned}$$

Il est facile de vérifier que $g(t)$ est une fonction continue et donc le résultat se déduit directement du théorème 4-4.